

## RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Extrait du procès-verbal de la 89e réunion du conseil d'administration de la COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU MONORAIL À GRANDE VITESSE du 18 février 2021.*

**CONSIDÉRANT QUE** Patrick Leclaire s'est impliqué pendant plus de 10 ans dans le projet de monorail suspendu, dont 7 ans à titre de président de la Coop MG V;

**CONSIDÉRANT QUE** son dévouement, son engagement, son savoir-faire et son leadership durant toutes ces années ont été exemplaires, ont permis de faire avancer le projet de monorail suspendu et de le faire connaître à travers tout le Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** Patrick Leclaire a annoncé qu'il quittera ses fonctions d'administrateur de la Coop MG V en date effective du 18 février 2020;


**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Hubert Trépanier, président de la coopérative, appuyé par Richard Moufarrège, vice-président de la coopérative, et résolu à l'UNANIMITÉ des administrateurs présents à la rencontre :

*Que soit déposée une motion de félicitation célébrant l'apport de l'implication de monsieur Patrick Leclaire au projet de monorail suspendu, à titre d'administrateur et de président de la Coopérative de Solidarité du Monorail à Grande Vitesse.*

**RÉSOLUTION : CA-21-02-18-05**

Handwritten signature of Hubert Trépanier in black ink.

**Hubert Trépanier**  
Président

Handwritten signature of René Gendron in black ink.

**René Gendron**  
Secrétaire